



COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Le 27/06/19



En avant-première de la conférence de presse FNAIM du 3 juillet,

Conjoncture : Les prix ont encore battu des records au deuxième trimestre, même si leur progression a ralenti

Des prix au plus haut, des taux d'emprunt au plus bas, des rendements locatifs toujours enviables par rapport aux autres formes de placements : selon la FNAIM, la conjoncture immobilière bénéficie toujours d'un bel alignement des planètes.

Un marché particulièrement dynamique...

A la fin mars, sur douze mois, le nombre de transactions a encore battu un record, à 985 000 ventes. La perspective de 990 000 ventes sur l'ensemble de 2019 paraît atteignable. La progression annuelle serait alors de 2,6%.

Au deuxième trimestre, la valeur du mètre carré s'est encore accrue, à un rythme moindre toutefois, et avec quelques exceptions locales de baisse. Il n'en demeure pas moins que sur la France entière, le prix du mètre carré s'établit à 2 246 €, en progression de 2,3% par rapport à la même période l'an dernier. La statistique faisait alors apparaître un bond de 4,3% par rapport à 2017.

... avec de fortes disparités

Bien entendu, ce chiffre synthétique ne traduit pas les grandes disparités, entre maisons et appartements, entre Paris, l'Île-de-France et les autres régions. Ainsi, dans la capitale, le prix du mètre carré pour les appartements atteint 9 840 €, en progression de 4,6% (contre 6% un an plus tôt). La valeur tombe à 5 838 € en région parisienne, et à 2 723 € dans le reste de la France.

A ce compte, la surface achetable fait le grand écart. Pour un budget médian de 160 000 €, il n'est possible d'acquérir que 16 mètres carrés à Paris, contre 76 mètres carrés à Orléans.



Certaines métropoles régionales affichent un dynamisme au-dessus de la moyenne, comme Nantes où les prix ont décollé de 8,2%, ou Lyon (5,7%), alors qu'à Ajaccio, ils ont reculé de 1,4%

La pierre, plus que jamais le meilleur investissement

Du côté des investisseurs, même dans les villes où les prix montent en flèche, les rendements locatifs demeurent attractifs. Par exemple, à Marseille, les loyers procurent un rendement locatif brut moyen de 6,4%, alors qu'à Paris, en dépit des prix records à l'acquisition, le rendement atteint 3,7%.

Un taux d'autant plus appréciable que, parallèlement, l'inflation, à mai 2019, s'est établie à 0,9% et que si l'on considère les placements préférés des Français, le livret A affiche un taux de rendement de 0,75% et les fonds en euros des contrats d'assurance vie 2,1%.

Télécharger le communiqué



ON EN PARLE ?

Pour continuer sur le sujet



Entamons une discussion !



@jmtorrollion @FNAIM



CONFÉRENCE DE PRESSE FNAIM

Marché français et Politique du Logement à la loupe

Mercredi 3 juillet 2019 à 9h00

à la Maison de l'Amérique Latine, 217 Boulevard Saint-Germain, 75007 Paris

- ▶ Bilan du 1er trimestre 2019 et tendances du marché (nombre de transactions, évolutions des prix...).
- ▶ Présentation du baromètre IFOP « *Le moral des Français face au marché de l'immobilier* »
 - ▶ Présentation des résultats de l'enquête FNAIM sur les syndics de copropriété
- ▶ Politique du Logement : analyse, propositions et engagements de la FNAIM avec un focus sur les dernières actualités (permis de louer, encadrement des loyers, rapport Nogal...).



Contact Presse : Galivel & Associés – Carol Galivel / Valentin Eynac

galivel@galivel.com - 01 41 05 02 02

À propos de la FNAIM

La Fédération Nationale de l'Immobilier (FNAIM) est la première organisation syndicale des professionnels de l'immobilier en France. Ses adhérents exercent tous les métiers de la transaction, de la gestion, de la location, de l'expertise, du diagnostic, etc. Créée en 1946, elle est présente sur l'ensemble du territoire par son maillage de Chambres départementales et régionales. La FNAIM accompagne au quotidien ses adhérents dans l'exercice de leurs activités. Elle leur dispense les formations, initiales et continues, qui différencient les professionnels FNAIM par leurs compétences et la qualité de services offerts aux particuliers. Elle veille au respect, par chacun de ses membres, de son Code d'Éthique et de Déontologie, garant de la protection des droits du consommateur. Par sa représentativité, sa connaissance des marchés immobiliers, ses compétences juridiques et techniques, la FNAIM est un interlocuteur reconnu par les Pouvoirs Publics pour l'élaboration des politiques et des législations relatives au logement. Les statistiques qu'elle établit à partir des données recueillies auprès de ses adhérents et qu'elle diffuse gratuitement permettent de suivre au plus près l'évolution des marchés du logement en France. À la fois référence et partenaire, la Fédération veut faire partager une vision positive, équilibrée et sociale de l'immobilier. La FNAIM fait partie du Conseil National de la Transaction et de la gestion immobilières (CNTGI).



Contact Presse : Galivel & Associés – Carol Galivel / Valentin Eynac

galivel@galivel.com - 01 41 05 02 02